



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
ST JEAN TROLIMON

Séance du 27 AOÛT 2026

Le jeudi vingt sept août de l'an deux mille vingt-six, à vingt heure, le conseil municipal de la commune de Saint-Jean Trolimon, légalement convoqué le 21 août deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M.LE BLEIS Didier.

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Présents : Didier LE BLEIS – Karine COIC – VINOLO Jean-Jacques – Gwénaëlle GOASCOZ - Caroline CONSTANT – Riwal LE PAPE– Baptiste TANGUY - Karen TREBERN – Delphine LE BERRE - Cédric LE BLEIS – Jean-Edern AUBREE – Florence GUIZIOU – Joël COTTINIER

Absents avec procuration :

Jean-Yves LE BERRE – procuration donnée à Karine COÏC

Amaury DE SURVILLE PAPE – procuration donnée à Riwal LE PAPE

Karine COÏC a été nommée secrétaire de séance.

2026-32 VOTE DU NOM DE L'ÉCOLE

Le conseil municipal est souverain dans le choix du nom, il n'en reste pas moins limité par trois principes:

- le nom ne doit pas porter atteinte à l'ordre public ;
- il doit respecter le principe de neutralité s'appliquant à l'enseignement public ;
- l'hommage public doit être justifié par les services exceptionnels et les contributions particulières au développement de la science, des arts et des lettres.

Ainsi après consultation des équipes enseignantes et des représentants des parents d'élèves, les choix proposés sont :

- La Blanche Hermine
- Les Marronniers
- L'école du grand platane

Le maire propose la Blanche Hermine,

Mr AUBRÉE propose Les Marronniers,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à 12 voix pour et 2 abstentions , pour la Blanche Hermine,

Pour extrait conforme au registre,

Le maire,

Didier LE BLEIS

